

RAPPORT DU MAIRE

FAITS SAILLANTS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2020

Le rapport du vérificateur externe a été déposé pour l'année 2020. Il mentionne que les états financiers démontrent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Beauport.

Le rapport financier 2020 déposé présente des revenus (activités de fonctionnement) de 17 305 000 \$, soit une hausse de 19,2 % par rapport à 2019. Les dépenses (excluant les charges d'amortissement de 2 273 000 \$) se sont élevées à 12 443 000 \$ en hausse de 0,1 %.

En tenant compte des affectations, l'année 2020 s'est terminée avec un excédent de 2 443 000 \$ comparativement à 133 000 \$ en 2019. Compte tenu du remboursement anticipé (380 000 \$) et de l'augmentation (500 000 \$) du fonds de roulement en 2020, le surplus accumulé s'élève maintenant donc à 1 835 000 \$.

L'important surplus de l'année s'explique en majorité par une subvention spéciale accordée aux municipalités par le gouvernement provincial dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. La municipalité de Lac-Beauport s'est vu octroyer une subvention de 570 000 \$. Un autre facteur inattendu est la réaction du marché immobilier en 2020. En effet, bien que les prévisions en contexte de pandémie annonçaient un ralentissement prochain des transactions immobilières, c'est tout le contraire qui s'est produit. Par conséquent, les droits sur les mutations immobilières ont dépassé de près de 500 000 \$ les revenus budgétés.

Au niveau de la dette à long terme, elle s'élève à 37 175 000 \$ en hausse de 5 975 000 \$ par rapport à 2019. Le financement final du projet Cervin phase 2-3-4 ainsi que le bâtiment d'accueil des Sentiers du Moulin expliquent majoritairement cette augmentation. À noter que le financement inclut la subvention de 1 388 000 \$ à recevoir pour le projet des Sentiers du Moulin.

Dans la hausse de l'endettement, il faut considérer la part de la dette payable par les résidents des secteurs qui ont bénéficié de la construction des réseaux d'aqueduc et d'égouts, et des subventions à recevoir pour payer la dette. En tenant compte de ces subventions, la dette à long terme se situe à 33 006 000 \$ (28 274 000 \$ en 2019). En 2020, 73,3 % de la charge de la dette a été assumé par l'ensemble des contribuables, 20,1 % par une partie des contribuables en taxe de secteur et 6,6 % par le Gouvernement du Québec.

En terminant, l'évaluation foncière au 31 décembre 2020 s'élève maintenant à 1 470 000 000 \$ soit une hausse de 34 000 000 \$ par rapport à celle de 2019. Au total, 40 permis de nouvelles constructions ont été délivrés en 2020. La variation de la richesse foncière provient donc majoritairement de la hausse de la valeur des constructions existantes.